

**Fédération des Conseils de Parents d'élèves des Ecoles Publiques Du Gers Conseil
Local de L'Isle Jourdain**



Compte Rendu du Conseil d'école du 12 mars 2012

Présents :

Enseignants : F. Vitrice, R. Casaux, C. Roubaty, A. Fillioux, J.P. Parraguette, B. Lavernhe,
AVS: N. Gissot
Représentants mairie : E. Lombard, adjointe au maire, F. Hattry, affaires scolaires
Représentant RASED: G. Abadie Sauvage, psychologue EN
DDEN: J. Delemasure
Représentants FCPE des parents d'élèves: C. Amet, I. Guéritte, S. Conord, V. Bolliet, A. Susini

A- Bilan des projets d'école:

1. SITCOM : TRIGONE

3 interventions dans toutes les classes par ½ groupe.

Thème cycles 2 (CP- CE1): déchets / tri / recyclage ; Thème cycles 3 (CE2 – CM1 – CM2):
Avant – Après / la filière des déchets / Identifier la pollution

En juin, pour tous, visite du centre de tri et du centre d'enfouissement à Auch.

2. Livre en anglais numérisé (classe CM2 d'Anne)

Les textes et les dessins sont faits par les enfants avec l'aide de Mme Bason et du conseiller pédagogique (Mr Trusse)

Le livre sera accessible sur le site internet www.primlangues.education.fr

3. Ciné 32 :

3 films par an vus au cinéma et suivis de 3 animations en classe par une intervenante de Ciné32. Le 2^{ème} film vient d'être vu : Cycles 3 : une vie de Chat. Cycles 2 : monte la dessus. L'animation est prévue jeudi.

4. JMF (journées musicales de France) = participation à un concert:

Pour les cycles 3 (CM1 de Jean Pierre et CM2 de Fabienne) : l'inscription n'a pu se faire car

l'école était en grève en février. Le projet ne pourra donc pas être mené cette année pour eux mais il est maintenu pour les cycles 2 (CE2 et CE1).

B- Projet Carnaval, sorties et voyages de fin d'année:

1. Carnaval :

Le thème est en cohérence avec le projet de l'école, et se déroulera en 2 parties :

A 10h35 : Concours du meilleur chapeau. A 14h30 : carnaval et défilé dans les rues.

2. Sorties de fin d'année :

Voyage à BARCELONE du 04 au 06 juin:

Pour les CM1, CM2 et CLIS

Coût par enfant : 163 € pour l'hébergement et le transport + 28.84 € pour les sorties

Coût du transport : 3 398 €, la mairie participe par le biais de son enveloppe annuelle de 2000 euros, pour les transports des sorties scolaires.

Une participation de 5€ par enfant sera prélevée sur la coopérative scolaire.

Une vente de gâteaux et une tombola viendront compléter les recettes pour diminuer au maximum le coût et l'amener à 145€ par enfant.

Une réunion d'information se tiendra le mardi 20 mars. 12

Le cas échéant, un dossier peut être construit pour obtenir des aides pour les familles qui auraient des difficultés financières : ne pas hésiter à contacter Mme Vitrice.

L'encadrement du voyage est règlementé par l'académie à 2 adultes par classe soit 8 adultes pour ce voyage, par sécurité, 9 adultes (parents et enseignants) sont prévus pour 65 enfants .

Il n'est pas obligatoire de souscrire à une assurance supplémentaire pour ce voyage (celle souscrite par l'école et l'assurance souscrite par les parents en début d'année suffisent).

JOURNEE MEDIEVALE le 5 juin 2012:

Pour les CE1, CE2

Avec l'association Quenouilles et tambourins (de Sarrant) : Possibilité d'aller voir leur site sur internet.

Ateliers autour de la vie quotidienne au moyen âge : danses, jeu de piste, vie quotidienne d'un enfant, jeux médiévaux.

Déjeuner sur place. Le repas pourrait être organisé par l'école et fourni par la cantine. Cela sera confirmé par une info dans les cartables.

PATINOIRE à Blagnac

Pour les CLIS et les CP.

Sont prévues 2 après midi à la patinoire, le 11 mai et une autre date qui reste à définir.

Le Coût est pris en charge par l'école et s'élève, par enfant, à : 2,20€ pour la sortie et 20,20€ pour le transport.

C- Fête de l'école: vendredi 29 juin

L'organisation habituelle est reconduite à savoir :

- Spectacles concertés de l'école et du CLAE
- Kermesse organisée par les parents d'élèves
- Repas partage pour réunir tout le monde en fin de journée

Melle Lombard rappelle qu'il faut demander dès à présent le matériel nécessaire à la mairie (car la période est traditionnellement chargée en manifestations).

D- Info piscine / intervenants:

Ouverture, pour les scolaires, normalement après Pâques (l'ouverture ne sera autorisée qu'après passage de la commission de sécurité).

La piscine devient intercommunale avec un maître nageur responsable de la sécurité du bassin ; les enfants doivent être encadrés par un enseignant et au moins un adulte agréé pour 30 élèves.

Les créneaux sont de $\frac{3}{4}$ d'heure (3 le matin entre 9h15 et 11h30 et 4 l'après midi entre 14h et 17h) avec 2 groupes par créneaux.

Toutes les classes vont à la piscine et actuellement, 6 parents ont obtenu l'agrément. Il

reste encore 2 séances pour ceux qui souhaitent l'obtenir : le 26 avril et le 21 mai à Auch.
Une séance doit être envisagée sur l'Isle Jourdain : Une info sera fournie ultérieurement.

E- Point sur les travaux:

Chauffage :

La chaudière est récente (3 ans) mais un problème a été identifié (bulles d'air dans le circuit). Une pièce a été changée vendredi matin et une communication particulière des services techniques de la mairie a été mise en place pour expliquer la situation aux enseignants.

Mr Zamora vient tous les matins et un relevé systématique de la température est réalisé. En attendant que le problème soit réglé, la mise en marche du chauffage est adaptée (5h00 le matin au lieu de 6) et des radiateurs d'appoints ont été installés).

Cantine :

La Lisloise de construction, qui avait été choisie, a fait faillite. Aujourd'hui, il y aurait un repreneur : Si celui-ci accepte de reprendre le dossier en l'état, les travaux pourraient débuter cet été, pour 7 mois, jusqu'en janvier ou février 2013. Sinon, il faudra repartir dans le processus d'appel d'offre, et donc le projet devrait être décalé au moins à l'année prochaine. Même reportée, cette réfection reste nécessaire et son budget doit être conservé. Les autres travaux ne sont pas encore budgétés.

Jean Pierre signale que la peinture de sa classe s'effrite et tombe par terre.

F- Questions diverses soumises à la directrice 48 heures avant la réunion:

.QUESTIONS aux enseignants :

- 1. Nous souhaiterions soumettre au vote de ce conseil d'école une motion dont nous ferons lecture en début de séance.**

La motion est lue et adoptée à l'unanimité.

Mme Abadie Sauvage indique qu'en ce qui concerne le RASED, il ne restera plus que son poste de psychologue scolaire car le poste de maître E de Karine Avril est supprimé. Les enseignants précisent qu'ils se basaient énormément sur le travail du RASED dont la vision éclairée et spécialisée permettait de déterminer les besoins et les suivis particuliers des enfants en difficulté. En effet les enseignants ne sont pas formés pour diagnostiquer la

nature de ces difficultés et face à des situations complexes, ils ne pourront que faire des erreurs, il n'y aura plus de dépistage et les difficultés perdureront alors qu'une intervention du RASED permettait dans bien des cas de rétablir la situation sans qu'il n'y ait de conséquences pour les autres élèves d'une classe.

2. Nous tenons à mentionner que la nouvelle carte scolaire, qui aboutie sur L'Isle Jourdain, à la suppression de la classe de CLIS et du poste de maître E, n'est pas du tout soutenue par les parents d'élèves.

3. Nous avons eu connaissance d'une ouverture de classe bilingue français-occitan pour la rentrée prochaine. Où en est ce projet ?

Mr Castanet est le conseiller pédagogique pour l'occitan. Une réunion a eu lieu à la mairie le 09 décembre dernier. 40 familles d'Anne Frank ont répondu favorablement (30 pour la moyenne section et 15 en grande section) mais pour l'instant c'est le statu quo sur le sujet. L'inspection d'académie possède le dossier complet mais n'a pas encore donné suite.

4. Peut-on rappeler ce qui fait que certaines classes bénéficient d'initiation aux langues étrangères et pas d'autres ?

Tous les enseignants n'ont pas l'agrément en langue et le fonctionnement est basé sur un échange de service entre collègues. Cathy revient de stage et a déjà commencé à enseigner l'anglais. Anne bénéficie d'une animatrice (Mme Bason). Bénédicte et Béatrice enseignent l'anglais, Régine et Fabienne l'espagnol. Le souhait pédagogique de l'école est d'enseigner plusieurs langues (il existe une section bi langue anglais - espagnol au collège). Toutes les classes bénéficient donc de cet enseignement.

5. Le remplacement de Bénédicte Martinaud est-il déjà organisé ? Ces dates d'absence sont-elles connues ?

Le remplacement est assuré par Olivier Merle (enseignant de la CLIS l'an dernier) et va durer environ un mois et demi.

6. Les évaluations nationales des CE1 et des CM2 auront-elles lieu et à quelle date ?

Elles auront lieu du 21 au 25 mai. Les dates plus tardives que les années précédentes sont plus cohérentes avec l'avancée des programmes.

7. Avez-vous assez de parents pour encadrer l'activité piscine ? L'agrément peut-il être obtenu à l'Isle Jourdain ?

cf. point D ci-dessus

QUESTIONS Mairie / enseignants / Clae

- 1. Quelle est la position de la Mairie vis-à-vis de cette politique de suppression de poste qui affecte aussi L'Isle Jourdain ? La Mairie compte t'elle réagir et comment ?**

Le sujet sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal et une motion sera également proposée au vote des membres du conseil.

- 2. Quelles seront les conséquences pour l'école de la fermeture d'une classe ?**

S'il y a moins d'élèves on se rapproche du seuil de fermeture de classe. La mairie travaille en étroite collaboration avec toutes les écoles pour répartir les élèves et éviter les fermetures mais également pour assurer une certaine mixité sociale.

- 3. Y aura-t-il 6 classes à René Cassin l'année prochaine ?**

Oui les 6 classes doivent perdurer. Il y aura sûrement 2 CP car l'école ne souhaite pas faire des classes à double niveaux.

- 4. Quelle suite à donner aux incidents répétitifs avec le voisin ? L'école a-t-elle porté plainte ?**

Un élève a envoyé des cailloux par dessus le mur et le voisin a renvoyé lui aussi des cailloux. Ce retraité, dont l'épouse a travaillé longtemps dans l'école, n'en est pas à sa première riposte. La directrice et un responsable de la mairie sont allés lui parler et la police est également intervenue.

Il est proposé en réunion:

- de vérifier si ce voisin possède une servitude de passage par le portail de son jardin donnant sur l'école,
- d'inscrire dans le règlement intérieur le fait que les enfants ne doivent rien jeter par dessus les murs, par respect pour les voisins.

- 5. Il semblerait que l'ambiance et la qualité des repas se soit dégradée. Quelles sont vos constatations, recommandations ?**

- En ce qui concerne l'ambiance, il y a effectivement des différents relationnels qui sont en cours de résolution par Mr Hattry (Chargé des affaires scolaires et donc responsable de la gestion du personnel)
- En ce qui concerne la qualité des repas, Mr Hattry rappelle qu'il existe une commission menu, qui se réunit plusieurs fois par an, qui est composée de représentants de toutes les

parties concernées (élus, mairie, CLAE, CLSH, cantine, enfants, parents et prestataire scolaire). Cette commission étudie tous les repas, les problèmes rencontrés ainsi que les remarques des enfants. Les parents ont droit de parole, il leur est recommandé de se manifester pour que les remontées soient faites à ces moments là. Ceux qui désirent intégrer cette commission sont également les bienvenus. Pour nous contacter : la boîte aux lettres de la FCPE près du portail de sortie de l'école ou notre site <http://fcpeislejournain.free.fr>.

QUESTIONS à la Mairie

1. Où en est le remplacement de M. Beteille ?

M. Beteille ne travaille plus pour la mairie mais cette fonction d'accompagnement sportif des écoles sera reconduite pour la rentrée de Septembre (des candidatures sont étudiées).

2. Quand la mairie envisage-t-elle de réparer les poignées des toilettes des garçons ?

Un sanitaire à l'étage est fermé car la porte a été dégradée. Une vérification sera faite et les réparations nécessaires seront engagées.

3. Nous déplorons que les accès à l'école ainsi que la cour n'aient pas été dégagés correctement pendant la période neigeuse.

Pour les accès, ce n'est pas à la mairie de le faire mais à la DE. Priorité a été donnée aux gros dégâts (canalisations d'eau explosées, etc). A noter que les personnels de mairie ont été bloqués également. Un service minimum a été assuré. Les enseignants demandent à avoir peut-être un stock de sel. La mairie signale que cela ne sert pas à grand-chose en cas de fortes gelées mais prend note qu'il faudra penser à dégager la totalité de l'escalier qui s'est avéré très glissant.

La mairie propose la mise en place d'un contrat avec les écoles, une sorte de cellule de crise, où le n° de chacun sera répertorié et accessible rapidement en cas de besoin.

4. Des classes ont souffert de manque de chauffage (des températures de 14° ont été relevées), notamment les salles où la problématique de l'isolement des fenêtres a déjà été remontée. Nous demandons une intervention plus rapide si la situation devait se reproduire. Quand les travaux pour les fenêtres sont-ils prévus ?

Cf. point E ci-dessus

5. Quel est le nouvel échancier des travaux liés à la cantine pour René Cassin ? Les budgets qui étaient alloués sur ces travaux peuvent-ils être utilisés sur d'autres travaux dans l'école (fenêtres, enrobé sous le cèdre, store) ?

Cf. point E ci-dessus

LES REPRESENTANTS DES PARENTS